

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 483

présenté par

M. Gonzalez, M. Allisio, M. Ballard, M. Mauvieux, M. Tivoli, M. Taverne, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Meizonnet, M. Villedieu, Mme Pollet, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, M. Ménagé, Mme Mathilde Paris, M. Odoul, M. Pfeffer, Mme Parmentier, Mme Engrand, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Bryan Masson, Mme Alexandra Masson, Mme Martinez, M. Marchio, M. Loubet, M. Lottiaux, M. Houssin, Mme Hamelet, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, Mme Levavasseur, Mme Lelouis, M. Guitton, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, M. Falcon, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Gillet, M. Grenon, Mme Grangier, Mme Florence Goulet, M. Guinot, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, Mme Auzanot, M. Bilde, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. de Fournas, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Chenu, M. Catteau, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Berteloot, M. Baubry, M. Barthès, M. Beaurain, M. Bentz et M. Girard

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 4 par la phrase suivante :

« La contribution financière française doit, à cet égard, permettre de promouvoir la base industrielle et technologique française. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La contribution de la France à la facilité européenne pour la paix (FEP), à hauteur de 100M d'euros fin 2023, doit permettre de promouvoir notre industrie de défense nationale et non permettre aux États européens bénéficiaires d'acheter massivement du matériel étranger. Dès lors, cet amendement vise à s'en assurer.